

26 JUNE 1980 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Monsieur le ministre,

- monsieur le secrétaire\_d\_Etat,

- messieurs les sénateurs,

- mesdames et messieurs les représentants des Français de\_l'étranger,

- Je veux d'abord vous rassurer : je serai plus bref devant vous que je ne l'ai été tout à l'heure devant les journalistes dans cette même salle des Fêtes du Palais de l'Élysée. La raison en est simple : notre rencontre s'apparente davantage à une réunion de famille qu'à une réunion\_de\_presse.

- Je n'ai pas oublié l'accueil que vous m'avez réservé au Sénat à l'automne, lors de votre précédente réunion et c'est pourquoi, monsieur le sénateur, j'ai pensé qu'il était normal que le Président de la République accueille à son tour, à l'Élysée, qui est la maison des Français, le Conseil supérieur des Français de l'étranger.

- Je voudrais vous exprimer une appréciation, dresser un rapide bilan et vous confier un message.

- Mon appréciation porte sur les Français de\_l'étranger. En tant que Président de la République, j'attache une importance fondamentale à la double mission qu'ils assument quelle que soit leur position, quelle que soit leur spécialité professionnelle. Une mission de représentation de la France d'abord et mission essentielle, puisque la réputation, le rayonnement, l'influence de notre pays sont très largement dans leurs mains. Une mission cruciale d'appui économique ensuite, puisque, chaque jour davantage, le niveau\_de\_vie et l'emploi des Français dépendent de notre capacité à être présents sur les marchés extérieurs.

- Or, je considère, après les avoir rencontrés personnellement dans un grand nombre de pays, que les Françaises et les Français de\_l'étranger s'acquittent de façon exemplaire de cette double mission d'intérêt\_général. J'ai pu au-cours des années observer le progrès régulier de cette présence, de cette influence des Françaises et des Français à\_l'étranger. Ils assurent avec compétence et dynamisme cette indispensable présence économique. Ils donnent au monde l'image de la vitalité, de la générosité et aussi de la qualité françaises.\

Il était nécessaire et il était juste que le Président de la République, dans l'exercice de ses fonctions, accorde une attention particulière aux problèmes des Français de\_l'étranger. A ma demande, une politique globale d'amélioration des conditions\_de\_vie a été élaborée il y a cinq ans. Je voudrais en dresser un rapide bilan devant les membres du Conseil supérieur, dont la contribution a été constamment positive et souvent décisive. Tous les engagements pris ont été tenus.

- Dans six domaines, des progrès décisifs ont été accomplis. La sécurité des personnes est aujourd'hui mieux assurée, en dépit d'une dégradation assez générale dans le monde de la sécurité de l'environnement, au-point que l'on considère comme allant de soi la réussite d'opérations que bien peu d'Etats sont en\_mesure d'entreprendre. Ainsi, avons-nous pu assurer récemment le départ de tous les Français et de tous les étrangers présents à N'Djamena, au Tchad, par l'action de nos seules forces et de nos seuls moyens.

- Une législation fiscale plus simple et, dans une certaine mesure allégée, a été adoptée, mettant fin à un certain nombre d'injustices.

- Un régime de protection sociale complet a été mis en\_place, puisqu'il s'étend désormais, grâce-à l'initiative d'un de vos sénateurs, aux non\_salariés et aux retraités. Je sais qu'il y a, à cet égard, un problème de niveau des cotisations en ce qui concerne les affiliations volontaires. Ce problème devra être examiné avec beaucoup d'attention. Il semble qu'à l'heure actuelle la caisse des expatriés soit dans une situation financière exédatante. Si cette situation se confirmait, le niveau des cotisations pourrait être éventuellement réexaminé. Une importante action de solidarité a été engagée et sera poursuivie en\_faveur des personnes âgées démunies de ressources et des handicapés résidant à\_l'étranger de façon à aligner progressivement leur situation sur celle de nos compatriotes vivant en métropole.\

L'exercice des droits civiques a été grandement facilité avec, notamment, la création de 218 centres de vote, qui permettront à tous les Français de l'étranger de participer aux prochaines consultations électorales directement dans leurs ambassades et dans leurs consulats comme ils en avaient exprimé le vœu. Il faut, naturellement, que ces dispositions soient largement connues des intéressés et c'est là votre responsabilité, monsieur le ministre, c'est aussi largement la responsabilité des parlementaires qui doivent faciliter l'exercice de leurs droits civiques par nos compatriotes de l'étranger.

- Enfin, la portée de nos émissions de radio sera sensiblement renforcée dès l'an prochain en direction de l'Afrique avec l'entrée en service de l'émetteur gabonais de Moyabi, puis, dans une prochaine étape, en direction de l'Amérique avec l'installation d'un émetteur à Kourou (Guyane).

Dans deux domaines, il reste beaucoup à faire en dépit des améliorations obtenues : je veux parler de la réinsertion professionnelle et de la scolarisation qui devront désormais être traitées par priorité.

- S'agissant des problèmes scolaires, un pas décisif vient d'être franchi avec la création, le 18 juin 1980, de la commission pour la scolarisation, au sein de laquelle seront représentées les associations qui ont la meilleure connaissance des questions posées. Je souhaite que cette commission, qui devra présenter des propositions d'ensemble, se mette rapidement au travail. Quant à la réinsertion professionnelle, c'est avant tout un état d'esprit à créer. Dans ce domaine également, nous pouvons progresser assez vite. Je suis convaincu qu'il faut faire apparaître dans la société française et, veuillez m'excuser ce mauvais jeu de mots, dans les sociétés françaises que le fait pour un travailleur de toute condition d'avoir été en poste à l'étranger est un atout considérable et représente pour son entreprise un élément de valorisation essentiel. Je suis sûr qu'à l'avenir, les promotions iront en priorité à ceux qui auront acquis une expérience sur le terrain, à l'étranger.

- Mais les étapes qui sont devant nous, ne doivent pas nous faire oublier le chemin parcouru, car il est un gage de succès pour l'avenir.

- Par sa dimension, par son caractère global, l'effort accompli depuis cinq ans n'a pas de précédent. Il n'a pas non plus, à ma connaissance, d'équivalent dans le monde.

- Cet effort, qui doit être mené à son terme, répond à une exigence de notre temps, en encourageant un nombre accru de Français à servir leur pays en vivant à l'étranger. Il répond aussi à une exigence de justice en favorisant l'égalité des droits, la parité sociale, la solidarité nationale et le plein exercice des droits civiques qui ne s'arrêtent pas bien entendu, aux frontières de notre territoire.

Les Français de l'étranger ne sont pas des étrangers à la France. Ils sont des citoyens à part entière. Ils sont des Françaises et des Français de plein exercice dans l'ensemble de leurs activités. Tel est le sens du message que je vous demande de transmettre à tous ceux et à toutes celles que vous représentez ici. Ils savent qu'ils peuvent compter sur la France, une France plus forte et qui progresse. Une France indépendante et qui oeuvre pour la paix.

- Lors du récent sommet des principaux pays industrialisés à Venise, j'ai été frappé d'observer le chemin parcouru en quelques années par la France. J'ai assisté à tous ces sommets puisque le premier s'est tenu, à mon initiative, à Rambouillet. J'ai vu progressivement s'accroître et s'affirmer l'autorité de la France. Dans ces sommets, qui réunissent les plus grandes puissances industrielles du monde, chacun classe aujourd'hui la France parmi les pays les plus solides. Dans le courant des conversations, lorsque l'on parle d'une action qui doit être accomplie par des pays puissants assurés de leurs moyens, on évoque tout de suite la France. Personne ne met en doute qu'elle se situe dans le petit groupe des pays qui peuvent agir alors qu'il y a quelques années, vous le savez bien, ce n'était pas encore le cas. Il y a donc une affirmation de la capacité, de l'influence, de la puissance française qui est actuellement en cours et qui doit beaucoup à l'action des Françaises et des Français de l'étranger.

- Ces Françaises et ces Français de l'étranger sont la dimension mondiale de la France et ils doivent occuper pleinement la place qui leur revient au sein de notre communauté nationale. Je vous demande de transmettre à toutes et à tous le témoignage de la considération et de l'affection de la France.

- Je souhaite qu'aujourd'hui, par votre intermédiaire, toutes les Françaises et tous les Français résidant à l'étranger se sentent invités au Palais de l'Élysée où ils sont, comme vous messieurs les sénateurs, comme vous mesdames et messieurs, les invités de la République française.